

## **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE**

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, RECYC-QUÉBEC invite les citoyens à prendre certaines précautions afin de limiter les risques de propagation :

- La directive de limiter vos sorties s'applique aussi pour vos matières résiduelles : gardez vos contenants consignés à la maison, reportez à plus tard les déplacements aux écocentres et autres points de dépôt.
- Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être mis dans des contenants de déchets fermés.

Ces directives pourront évoluer et être mises à jour au cours des prochains jours. Nous vous tiendrons informés.

**Texte tiré de l'infolettre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du 18 mars 2020**